BORNE EXTERIEURE ROBIN REF. 111882 / 111887

CONSERVER CES INSTRUCTIONS

CARACTERISTIQUES :

- Tension d'alimentation : 220-240V/50Hz
- Puissance maximale : **60W Max** (lampe non incluse). Pour conserver toute sa sécurité à ce produit, il est impératif de ne pas utiliser de lampes de puissance supérieure à cette valeur.
- Type de lampe utilisable : standard à culot E27, halogène **60W Max.**, fluocompacte **24W Max.** ou LED **10W Max.** de hauteur 145mm Max.
- Classe de protection contre les chocs électriques : classe I (mise à la terre).
- Convenant au montage direct sur des surfaces normalement inflammables (telles que bois).
- Protection contre l'accès aux parties dangereuses avec un fil et contre les projections d'eau (IP 44).

INSTALLATION :

Pour procéder à l'installation ou à toute intervention sur l'appareil, interrompre l'alimentation électrique.

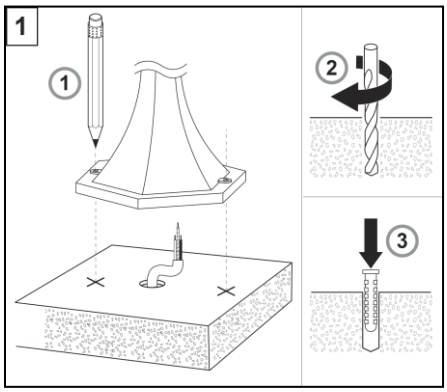

- Présenter le luminaire à l'endroit choisi et matérialiser sur le plan support l'emplacement de ses vis de fixation.
- Percer les trous correspondants, puis mettre en place les chevilles fournies.

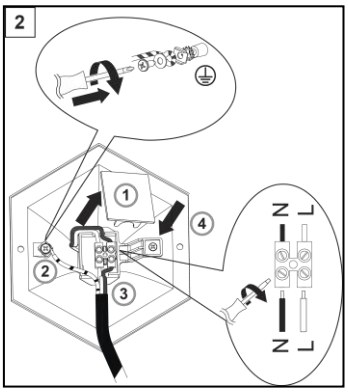

- Dévisser la vis de terre présente sur le corps du luminaire repérée ⏚, puis raccorder le conducteur de terre du câblage de l'installation (vert/jaune) en insérant le conducteur de terre sous la rondelle. Visser fermement la vis de terre.
- Retirer le capot du boitier de raccordement.
- Introduire le câblage de l'installation au travers de la traversée souple disposée du boitier de raccordement. Pour assurer une bonne étanchéité, la traversée devra être percée à un diamètre inférieur à celui du câblage.
- Raccorder ensuite le conducteur « phase » (marron) sur le bornier repéré « L », puis raccorder le conducteur « neutre » (bleu) sur le bornier repéré « N ».
- Refermer le capot du boitier de raccordement une fois l'opération terminée.

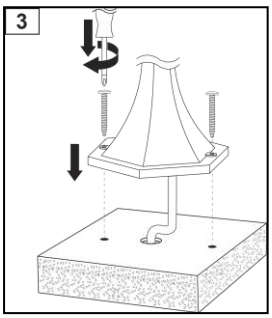

- Fixer le luminaire à l'emplacement définit au moyen des vis de fixation fournies.

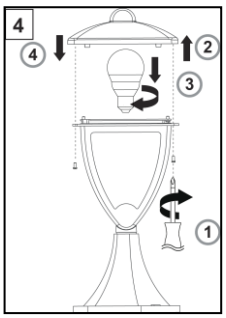

- Dévisser les vis de fixation du capot, puis insérer la lampe.
- Remettre le capot sur le luminaire en serrant fermement les vis de fixation.

Rétablir l'alimentation électrique et vérifier le bon fonctionnement de votre appareil.

Les produits électriques usagés ne doivent pas être jetés avec les ordures ménagères et devront être déposés dans les aménagements spécifiques prévus pour leur recyclage; en cas de besoin demander conseil au point de vente ou à votre mairie.